



Promesse d'embauche au batiment

Par **hh2**, le **05/11/2009** à **21:05**

Bonjour,
je suis d'origine tunisienne et je suis en france depuis une année sans papiers et je voulais savoir si je peux regler ma situation avec une promesse d'embauche. merci
cordialement

Par **jeetendra**, le **06/11/2009** à **09:52**

bonjour, la régularisation par le travail dans votre cas ne sera pas facile à obtenir du tout, trop peu d'année de présence en France, vous ne travaillez pas encore, ce n'est qu'une simple promesse d'embauche, contactez le gisti, la cimade, l'adate, ils tiennent des permanences juridiques et vous aideront espérons le à trouver une solution, bonne journée à vous.